

Avis voté en plénière du 12 juin 2018

# Mieux investir pour la France – Rapport annuel sur l'état de la France en 2018

---

## Déclaration du groupe CFTC

L'avis que vous nous présentez est riche et foisonnant, aussi mon intervention ne ciblera que quelques points essentiels aux yeux de la CFTC.

Le premier est le soutien total que nous apportons à la préconisation qui vise à favoriser pour tous le développement du langage et l'accès à la lecture.

L'acquisition des savoirs fondamentaux - lecture et calcul - sont des éléments majeurs pour éviter le décrochage scolaire, véritable fabrique à exclusion amenant des milliers de jeunes à être sans emploi tout en ne suivant ni études ni formation.

C'est à juste titre que de façon récurrente l'avis insiste sur la priorité à « *agir en investissant dans la formation et la qualification* » je rajouterai tout au long de la vie.

Les enjeux environnementaux : consommation d'énergie, changement climatique, érosion de la biodiversité, épuisement des énergies fossiles et des matières premières sont une réalité justement prise en compte par l'avis qui préconise d'investir dans l'économie verte et souhaite que les pouvoirs publics français continuent à pousser, au sein de l'Europe, une approche dynamique et offensive pour accélérer le verdissement de l'économie.

Pour la CFTC, c'est tout à la fois une exigence et une opportunité.

Protéger la santé de la population en préservant notre maison commune c'est ouvrir le champ des éco-activités avec des centaines de milliers d'emplois à la clef. Pour cela, il faut développer une approche industries-services intégrée, stabiliser les politiques publiques tarifaires, fiscales et réglementaires. Anticiper les métiers nouveaux induits par le passage à l'économie verte.

« *Préparer l'avenir par des investissements efficaces* » est un des enjeux majeur porté par l'avis. C'est avoir l'ambition de faire des nouvelles technologies un lever de croissance.

Comme l'exprime conjointement la majorité des organisations syndicales et patronales dans un travail sur la croissance publié il y a 4 ans, l'innovation doit être considérée au-delà de sa seule dimension scientifique et technologique, elle concerne tout autant le management, les conditions de travail, le développement des connaissances humaines, les relations entre partenaires économiques, et peut-être encore plus l'imagination de nouveaux marchés et de nouveaux produits et services.

Nous appuyons également le souci de développer les investissements liés au vieillissement et à la dépendance, ce qui demande d'anticiper les comportements de consommation des nouveaux retraités : mobilité, loisirs, santé, numérique, services à domicile...

Il est nécessaire de penser et développer une politique d'offre de bien et de services pour répondre aux nouveaux besoins propres au grand âge : rénovation de logement, domotique et sécurité, services collectifs, commerces de proximité, services à la personne.

Juste un regret, qui porte sur l'emploi du terme capital humain. Expression qui met les personnes sur le même plan que les ressources financières alors que les femmes et les hommes ne sont pas qu'un moyen, mais le but de tout développement économique et social.

Vous l'aurez compris, la CFTC a voté l'avis.